

UN HÔPITAL AU CŒUR DU CHER

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur déploie une **offre de soins publique** répartie sur 3 sites à Bourges (l'hôpital Jacques Cœur, Taillegrain, les Gâdeaux) et s'organise autour de **6 pôles d'activités cliniques** :

- ▶ médecine A (filière cardiologique, médecine interne, SSIAD, HAD, hémovigilance)
- ▶ médecine B (gastro-entérologie, neurologie, hématologie clinique, oncologie médicale, hôpital de jour polyvalent, néphrologie, pneumologie)
- ▶ chirurgie
- ▶ urgences - réanimation - anesthésie - bloc opératoire
- ▶ femme - mère - enfant
- ▶ gériatrie (médecine gériatrique, SSR, EHPAD, USLD...)

L'établissement en quelques chiffres (données 2020) :

- 916 lits et places
- 190 788 consultations externes (y compris urgences, imagerie et laboratoires)
- 18 943 patients hospitalisés au moins une fois en MCO
- 44 871 séjours
- 1911 professionnels dont 165 médicaux (en équivalents temps plein)

Il est également l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Département (établissement de référence). Depuis le 1^{er} juillet 2017, les établissements de santé appartenant au Groupement Hospitalier de Territoire du Cher mettent en œuvre un projet médical, un projet pédagogique et un projet de soins partagés.



CENTRE HOSPITALIER JACQUES CŒUR

Centre Hospitalier Jacques Cœur
145 avenue François Mitterrand - CS 30010
18020 Bourges Cedex

02 48 48 48 48

www.ch-bourges.fr | @chjacquescoeur



Centre Hospitalier Jacques Cœur - Direction de la communication - Mai 2021 - Idénes : Flaticon



**AIDES-
SOIGNANT(E)S
DIPLOMÉ(E)S**

REJOIGNEZ LE CENTRE HOSPITALIER JACQUES CŒUR !

POURQUOI INTÉGRER LE CENTRE HOSPITALIER JACQUES CŒUR

- Un **large choix d'affectations** possibles selon les souhaits du professionnel
- Un **droit à la mobilité interne** (bourse à l'emploi présente sur l'intranet)
- Une **intégration de la fonction publique**. Mise en stage après :
 - 12 mois de CDD si affectation en EHPAD et USLD
 - 18 mois de CDD pour les autres affectations
- Une **évolution de carrière** grâce au statut de la fonction publique
- Un **salaire mensuel** net de 1830€ en début de carrière en tant que fonctionnaire (revalorisation du Ségur intégrée)
- L'accès au **plan de formation** :
 - > formation continue
 - > formation diplômante (ASG, DU)
 - > formation pour devenir IDE ou autres métiers paramédicaux
- Une **prime de service** annuelle
- Des **indemnités de travail** (nuit, dimanches et jours fériés)

CONTACTS

- Candidatures (CV et Lettre de motivation)
caroline.gillet@ch-bourges.fr
- Renseignements :
direction.soins@ch-bourges.fr

LES AVANTAGES SOCIAUX OFFERTS PAR L'HÔPITAL

Comité de gestion des œuvres sociales (avantage prêt auto, prestations mariage-naissance, billetterie à tarifs avantageux...)



Mutuelle à tarif avantageux



Accès à la conciergerie hospitalière



Un dispositif de soutien des salariés comprenant médecin du travail, assistante sociale et psychologue du personnel



Travail à temps partiel possible



Restaurant du personnel



Amicale du personnel



Prise en charge partielle des abonnements de transport domicile-travail



Participation à des projets : qualité de vie au travail, groupes de travail...

